

*Flot et la dame du Lac, le vidame de et la Mare la douairière du Marais*, et tant d'autres ! Quoi qu'il en soit, vous devez être, je l'espère du moins, complètement édifié à l'endroit de notre tradition, et, votre dissertation aidant, on ne pourra plus mettre en doute l'existence des cloches du lac de Paladru.

« Publiez donc au plus tôt votre mémoire, car, dans mon voyage incessant à travers les livres, je pourrais encore trouver des preuves à l'appui de ma démonstration, et je vous avouerai que, malgré tout le plaisir que j'ai de vous être agréable, je suis bien décidé à rester sourd aux avances carillonneuses de tous les batraciens acclimatés ou non.

« Sur ce, j'entends le *sing* qui sonne le couvre-feu, et je vous quitte pour le pays des songes, où

Je suis sûr, grâce à vous, de rêver carillon.

« Agrérez, etc.

« H. GARIEL. »

Croyez-moi, cher lecteur, suivez l'exemple du sage conservateur de notre bibliothèque publique, et puisez dans un utile repos la force de comiéplir les obsèques de notre légende, auxquelles je me propose de vous faire assister dans mon troisième et dernier chapitre.

G. VALLIER

Membre correspondant du Comité archéologique de Lyon.